

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2023-345

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de l'Eure / Direction de la citoyenneté et de la légalité

27-2023-11-15-00002 - Arrêté modificatif composition commission contrôle des listes électorales 2023 Arnières sur Iton, Mesnil sur l'Estrée et Normanville (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2023-11-15-00002

Arrêté modificatif composition commission
contrôle des listes électorales 2023 Arnières sur
Iton, Mesnil sur l'Estrée et Normanville



**PRÉFET
DE L'EU**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° DCL/BCE/2023/1548 modifiant l'arrêté n° DCL/BCE/2023/1472 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement d'Évreux

Le préfet,

- Vu** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;
- Vu** le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure ;
- Vu** le décret du 25 février 2021 nommant Mme Isabelle DORLIAT-POUZET, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 donnant délégation de signature à Mme Isabelle DORLIAT-POUZET, secrétaire générale de la préfecture de l'Eure ;
- Vu** l'arrêté DCL/BCE/2023/1472 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement d'Évreux ;
- Vu** les demandes de modification des communes d'Arnières sur Iton, Mesnil sur l'Estrée et Normanville ;
- Vu** les propositions des maires des communes concernées ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure :

ARRÊTE

Article 1 : Pour les communes d'Arnières sur Iton, Mesnil sur l'Estrée et Normanville, l'annexe de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2023 est modifiée comme suit :

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du Tribunal judiciaire
Arnières sur Iton	Mme UMMENHOVER Caroline Suppléante : Mme Anne PAULARD	Mme MOY Mireille Suppléant : M. PIN Thierry	M. BENARD Francis Suppléant : M. DAVOUST Didier
Mesnil sur l'Estrée	M. MOLANDRINO Luc Suppléant : M. MONSALLIER Roland	M. JARRAFOUX Jacques Suppléante : Mme SMIESZEK Mireille	Mme FARGAL Véronique Suppléant : M. GADOIS Paul-François
Normanville	Mme MAUBOUSSIN Aurélia Suppléant : M. DUREL Dimitri	M. SIMARD Alain Suppléante : Mme LEBRETON-DUVAL Sandrine	Mme VINCENT Simone Suppléante : Mme LOURDEL Marie-Thérèse

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et Messieurs les maires d'Arnières sur Iton, Mesnil sur l'Estrée et Normanville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Évreux, le **15 NOV. 2023**

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,

Isabelle DORLIAT-POUZET